

# Droits et Devoirs du patient

ce que vous devez savoir

## Garantir la meilleure qualité et sécurité des soins

### Un partenariat Soignés et Soignants



**Soigné :** Faites-nous part de votre ressenti et de vos questions sur ce qui vous est proposé.



**Soignants :** Expliquez ce que vous faites et incitez le patient et son entourage à dialoguer. Soyez à leur écoute.

### Des risques partagés



**Soigné :** Un événement indésirable peut survenir lors de votre prise en charge.



**Soignants :**

- Assurez-vous que le patient comprend les informations en terme de bénéfices et de risques.
- Acceptez les remises en cause dans vos organisations et pratiques professionnelles.

### Des engagements à prendre : transparence et réciprocité



**Soigné :**

- Fournissez toutes les informations nécessaires pour une prise en charge optimum et une prise de risque minimum.
- Informez-vous pour être acteur et participez à vos soins



**Soignants :**

- Informez de façon claire le patient et son entourage, y compris lors d'un événement indésirable ou d'un dommage associé aux soins.
- Proposez dans ce cas une prise en charge et un accompagnement adaptés avec l'aide d'une procédure institutionnelle (Annonce d'un dommage associé aux soins)

## Où trouver l'info ?

Les documents d'information  
et les formulaires sont à votre  
disposition dans les services  
ou téléchargeables sur le site du CHU

[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)

Rubrique : Patients et Visiteurs / Mon Hôpital et moi /  
Qualité et sécurité des soins